



## Portail Internet Taxe de Séjour

### Procédure de télédéclaration

#### Meublés Tourisme Classés

S'identifier sur le portail internet de la Taxe de Séjour :

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/metropole-nca>

J'accède à mon espace hébergeur

Identifiant ?

Mot de passe ?

> Connexion

Mot de passe oublié ?

> Créer mon espace hébergeur

L'identifiant et le mot de passe ont été communiqués lors de la création de l'espace hébergeur ou envoyé par Messagerie Electronique. En cas d'oubli du mot de passe, cliquer sur « **Mot de passe oublié** » et suivre la procédure. Un nouveau mot de passe sera envoyé par E. Mail.

Sur la page d'accueil :

- Cliquer sur « **Télédéclarer et Payer la Taxe** » :

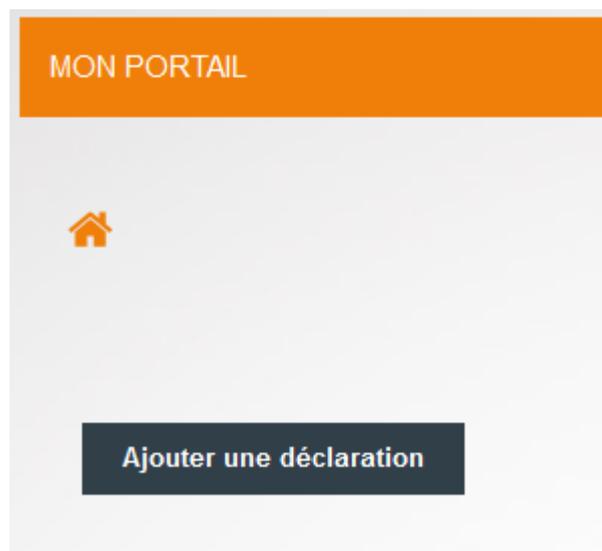
Mon compte

Mes hébergements en location

Télédéclarer et Payer la Taxe

# Télédéclarer

Cliquer sur « **Ajouter une déclaration** » :



Sélectionner la « **Période de perception** ».

Sélectionner « **l'Hébergement** » pour lequel la déclaration doit être effectuée.

Cliquer sur « **Déclarer des séjours** »

1 Période & Hébergement    2 Déclarer un ou plusieurs séjours    3 Valider la déclaration

Attention ! Ne pas valider la déclaration avant le fin de la période.

Masquer

**1 - Choix de la période et de l'hébergement**

Période de perception : 1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 - 2019

Hébergement : (7136) 10 502 RUE DE LA GARE LE TERMINUS    Catégorie : MEUBLE TOURISME 5 €

Déclarer des séjours    Pas de séjour sur cette période

Pour déclarer la taxe de séjour perçue par séjour en **Location Directe** :

- Choisir l'option « **Déclarer un séjour standard** »
- Saisir la « **Date de début de séjour** » (exemple : 01/01/2019)
- Saisir la « **Date de fin de séjour** » (exemple : 15/01/2019)
- Saisir le « **Nombre total de personnes** » logées (Exemple : 4)

- Saisir le nombre de personnes exonérées « **Dont exonérées** » (Exemple : 2)
- Choisir dans le menu déroulant le « **Motif d'exonération** »
- La « **Taxe de Séjour à reverser par l'hébergeur** » se calcule automatiquement.
- Cliquer sur « **Ajouter un nouveau séjour** » pour saisir le séjour suivant, ou sur « **Fin de saisie des séjours** ».

## 2 - Déclarer un ou plusieurs séjours

– Séjour du 01/01/2019 au 15/01/2019 : 84 €



Déclarer un séjour standard



Déclarer les nuitées des plateformes de location

Cette procédure de déclaration "standard" s'applique uniquement aux hébergements touristiques suivants : ?

Date de début de séjour

01/01/2019



Date de fin de séjour

15/01/2019



Nbre.total  
personnes

4



Dont  
exonérées

2



Nbre.nuits

14



Nuitées  
taxables

28



Motif d'exonération

Mineurs



Tarif appliqué

3.00

€

Taxe de séjour  
à reverser par l'hébergeur

84.00

€

✓ Fin de saisie des séjours

➔ Ajouter un nouveau séjour

Pour déclarer la taxe de séjour perçue par séjour des **Intermédiaires de Location, Plateformes d'Hébergement sur Internet** :

- Choisir l'option « **Déclarer les nuitées des plateformes de location** »
- Choisir le « **Nom de la plateforme** »
- Saisir la « **Date de début de séjour** » (exemple : 15/01/2019)
- Saisir la « **Date de fin de séjour** » (exemple : 20/01/2019)
- Saisir le « **Nombre total de personnes** » logées (Exemple : 4)
- Saisir le nombre de personnes exonérées « **Dont exonérées** » (Exemple : 2)
- Choisir dans le menu déroulant le « **Motif d'exonération** »
- La « **Taxe de séjour totale** » versée par l'intermédiaire et la « **Taxe de séjour à reverser par l'hébergeur** » se calculent automatiquement.
- Cliquer sur « **Ajouter un nouveau séjour** » pour saisir le séjour suivant, ou sur « **Fin de saisie des séjours** ».

## 2 - Déclarer un ou plusieurs séjours

– Séjour du 01/01/2019 au 15/01/2019 : 0 €

Déclarer un séjour standard

Déclarer les nuitées des plateformes de location

Cette procédure de déclaration n'est valable que pour les séjours effectués par l'intermédiaire d'une plateforme

Nom de la plateforme	Tarif unitaire Plateforme		
AIRBNB <input type="button" value="v"/> ⓘ	<input type="text" value="3"/> €		
Date de début de séjour	Date de fin de séjour		
<input type="text" value="01/01/2019"/> ⓘ	<input type="text" value="15/01/2019"/> ⓘ		
Nbre.total personnes	Dont exonérées	Nbre.nuits	Nuitées taxables
<input type="text" value="4"/> ⓘ	<input type="text" value="2"/> ⓘ	<input type="text" value="14"/> ⓘ	<input type="text" value="28"/> ⓘ
	Motif d'exonération		
	<input type="text" value="Choix motif"/> ⓘ		
Tarif appliqué	Taxe de séjour totale	Taxe de séjour à reverser par l'hébergeur	
<input type="text" value="3.00"/> €	<input type="text" value="84"/> €	<input type="text" value="0.00"/> €	

La plate-forme Internet prenant en charge, dans ce cas de figure, la collecte de la totalité du montant de la taxe

- Joindre si besoin une pièce jointe en cliquant sur : « **Sélectionnez votre fichier** »
- Cliquer sur « **Enregistrer la déclaration et la valider plus tard** » pour la modifier ou la compléter ou cliquer sur « **Valider la déclaration** » pour une validation définitive.
- Pour effacer complètement les éléments saisis, cliquer sur « **Plus d'options** » et « **Effacer et recommencer** »

### 3 - Valider la déclaration

Registre des nuitées ou autre pièce jointe :

Observation :

MONTANT TOTAL :

17.85

€

 Confirmer les modifications et valider la déclaration plus tard

 Valider la déclaration

 Plus d'options 

 Effacer et recommencer

Pour revenir sur une déclaration pour la modifier ou ajouter un séjour, cliquer sur le bouton « **Télédéclarer et payer la Taxe** »

Mon compte

Mes hébergements en location

Télédéclarer et Payer la Taxe

#### Vos déclarations à payer

Sélection à payer <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 	Adresse	N° App. / Etage	Période & Dates	Nb.Pers. / Exonérées	Nb.Nuits / Exonérées	Nb.Nuitées / Exonérées	Montant	Limite paiement	Séjours	Commentaire		
	25 RUE DU TRAIN DE PIGNES		1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 Du 01/01/2019 au 30/04/2019	380 Personne (s) 20 Exo.	0 Nuit(s)	380 Nuitée (s) 0 Exo.	1140,00 €	31/05/2019	 Consulter	Impossible de payer avant le 01/05/2019	 Modifier	 Supprimer

Pour visualiser la déclaration et voir les séjours saisis, cliquer sur « **Consulter** ».

Pour modifier la déclaration ou ajouter un séjour, cliquer sur « **Modifier** ».

Pour supprimer la déclaration, cliquer sur « **Supprimer** ».

**NB : La déclaration est modifiable tant qu'elle n'est pas validée définitivement, en revanche, elle peut toujours être supprimée tant que le paiement n'a pas été enregistré.**

Séjours	Commentaire		
 Consulter	Impossible de payer avant le 01/05/2019	 Modifier	 Supprimer

Dan l'hypothèse où aucune location n'a été effectuée durant la période :

- Cliquer sur « **Pas de séjour sur cette période** »

**1 - Choix de la période et de l'hébergement**

Période de perception : 1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 - 2019  

Hébergement : (4333) 12 452 AVENUE DES PLATANES LES PALMIERES   Catégorie : MEUBLE TOURISME SAISONNIER

 Déclarer des séjours  Pas de séjour sur cette période

- Cliquer sur « **Valider la déclaration** »

**3 - Valider la déclaration**

Registre des nuitées ou autre pièce jointe :

Observation :

**MONTANT TOTAL :**  €

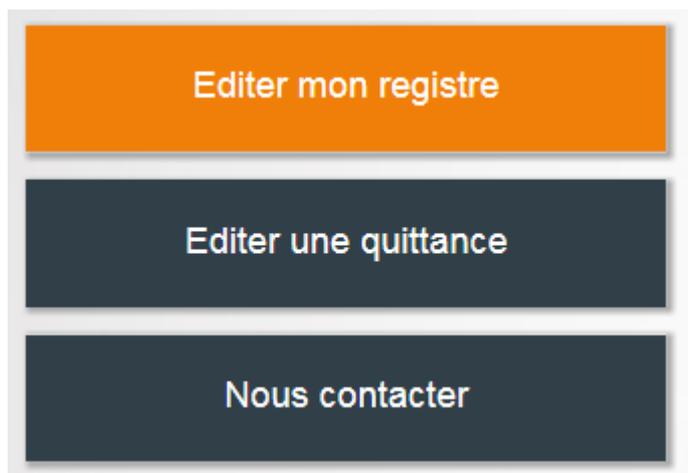
 Valider la déclaration

Pour visualiser les déclarations à 0€ :

**Vos déclarations à 0€**

[Cliquez ici pour déplier ou replier le tableau](#)

Pour éditer le « **Registre de l'hébergeur** » qui récapitule les séjours saisis, cliquer sur « **Editer mon registre** »



Saisir les dates de début et de fin de période :

A screenshot of a web form titled 'Editer le registre du loueur'. The form contains the following elements: a title bar with the text 'Editer le registre du loueur'; a prompt 'Veuillez indiquer les dates souhaitées d'édition des séjours :'; two date input fields: 'Date de début de séjour' with the value '01/01/2019' and 'Date de fin de séjour' with the value '30/04/2019'; a large empty text area labeled 'Note'; and a dark blue button at the bottom left labeled 'Valider'.

Cliquer sur « **Valider** »

Un fichier « PDF » est généré.

# Payer la Taxe de Séjour

Pour la procédure de paiement, cliquer sur « **Payer la Taxe de Séjour** » :

Cocher la case correspondant à la déclaration :

Choisissez votre moyen de paiement

Adresse hébergement	Num App / Niveau	Date de début	Date de fin	Nbre Nuits / exonérées	Réel ou Forfait	Montant Déclaré	Déclaration à payer
455 PROMENADE DES ANGLAIS	/ 06	01/10/2017	31/03/2018	20 /	Réel	13,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>

Télécharger la demande de paiement

Montant total à payer 13 €

## Paiement en ligne

**Paiement en ligne**

Vous pouvez directement payer en ligne.  
Après le paiement, vous n'avez pas d'action supplémentaire à effectuer.

**Procéder au paiement en ligne**

Cliquer sur « **Procéder au paiement en ligne** ». Le site **PayZen** s'ouvre automatiquement.

< Annuler et retourner à la boutique

Sélectionnez votre langue : FR

**PayZen** Paiement sécurisé

Choisissez votre moyen de paiement :

http://www.nicecotedazur.org

Numéro de transaction : 333986

Identifiant du marchand : 48607214

Montant : 13,00 EUR

Mastercard CB Visa Electron Maestro

Visa e-Carte Bleue

PayZen PCI DSS COMPLIANT

Copyright Lyra © 2018 Mentions légales

Suivre la procédure. Une fois le paiement validé, le site renvoi automatiquement vers le portail internet de la Taxe de Séjour. Aucune autre démarche n'est nécessaire.

## Par Virement :

Sur l'intitulé de virement, Veuillez indiquer : **Taxe de Séjour - Période de déclaration - Nom de l'hébergeur**

Pour tout complément d'information utiliser exclusivement la messagerie électronique :

[taxedesejour@nicecotedazur.org](mailto:taxedesejour@nicecotedazur.org)